



26/06/2026

## CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE MATERNELLE DE MONTIVILLIERS

### Pose de la « première pierre »

**Mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2026**

**à 10h**

**Rue Jean de la Fontaine**

*Afin de répondre aux attentes de la communauté éducative sur la qualité des locaux scolaires et des conditions d'enseignement, de donner la priorité aux investissements répondant aux enjeux des transitions énergétiques, tout en prenant en compte la baisse de la démographie scolaire depuis une décennie à Montivilliers, la Ville de Montivilliers a décidé de lancer un projet de construction d'une nouvelle école en lieu et place de l'école maternelle Jean de la Fontaine.*

*Particulièrement vétuste et énergivore, cette école ne pouvait supporter de rénovation d'ampleur pour des raisons structurelles. C'est donc une reconstruction sur site qui a été privilégiée. La nouvelle école permettra de regrouper les deux écoles maternelles Jean de la Fontaine et Charles Perrault distantes de 230 m l'une de l'autre sur un même site.*

*Le projet de reconstruction est voulu exemplaire pour répondre aux enjeux énergétiques, climatiques et environnementaux (construction bois matériaux bio-sourcés, cour végétalisée...)*

*La « pose de la première pierre » ce mercredi 1er juillet, marquera le début de la phase de construction bois, avec la pose symbolique du premier panneau bois matériaux bio-sourcés. A cette occasion, Jérôme DUBOST, Maire de Montivilliers accueillera notamment Madame Emmanuelle UNAL, Secrétaire générale de la Sous-Préfecture du Havre, représentant Monsieur le Préfet, Madame Nathalie MALABRE, Directrice Académique des services de l'Education nationale de Seine-Maritime, de Monsieur Florent SAINT MARTIN, Vice-président représentant Monsieur le Président du Conseil Départemental, en présence des élus, représentants de l'Education nationale et des entreprises.*

### La genèse du projet

Construite il y a quarante ans, l'école Jean de la Fontaine accueillait des élèves de la petite à la grande section de maternelle (3 classes). Depuis plusieurs hivers, les parents d'élèves et les professionnels ont fait remonter les problèmes d'infiltration et de basses températures qui entraînaient des factures considérables de chauffage sans pour autant obtenir un accueil confortable des enfants et de la communauté éducative. La structure du bâtiment ne pouvant pas supporter de travaux de réhabilitation, la question de son devenir s'est posée.

Dans le même temps, face à la baisse du nombre d'élèves, les services de l'Education nationale ont réduit le nombre de classes de l'école Charles Perrault à 2 et alertait du risque dans les prochaines années d'un nombre d'élève insuffisant pour les maintenir. Ces deux écoles maternelles construites respectivement en 1972 et 1982 étaient distantes de 230 m. L'école Jean de la Fontaine avait été construite au cœur d'un territoire « politique de ville ».

L'équipe municipale a donc opté fin 2022 pour anticiper la fusion de deux écoles dans le cadre de la reconstruction d'une nouvelle école, moderne et adaptée aux enjeux environnementaux et aux conditions d'accueil des élèves, des enseignants et des agents, sur le site actuel de Jean de la Fontaine.

Ce projet de re-construction, porté par la Ville, se travaille avec les services de l'état et l'éducation nationale.

La sectorisation scolaire a été adaptée de manière transitoire et depuis la rentrée de septembre 2023, Les enfants jusqu'à présent scolarisés à l'école Jean de la Fontaine seront rattachés à l'école Charles Perrault durant la phase transitoire. L'école Charles Perrault ne pouvant pas accueillir l'ensemble des effectifs des deux écoles, certaines rues seront rattachées à l'école maternelle Pont Callouard.

Depuis 40 ans, la Ville de Montivilliers n'avait pas connu de construction d'école.

### **Un projet élaboré en co-construction en co-construction participative**

Comme tous les grands projets portés par l'équipe municipale en place depuis 2020, le projet de nouvelle école a été élaboré de manière participative, associant les enseignants, les agents et les habitants.

Plusieurs ateliers participatifs ont eu lieu, en 2023, en amont de l'élaboration du cahier des charges du projet.

- Le premier d'entre eux s'est tenu avec des membres de l'Education Nationale et les agents municipaux, dédié aux usages de l'ensemble des espaces qui composeront l'école.
- Un deuxième atelier, toujours avec l'Education Nationale, a associé les parents d'élèves élus et des associations (Montivilliers Ville Harmonie Nature, DLLC, CLCV, centre social AMISC), autour de la thématique de « la cour idéale », afin de prendre en compte les besoins des enfants et la constitution d'un îlot de fraîcheur dit « cours oasis ».
- Un troisième atelier a permis de présenter aux habitants du quartier le travail élaboré et de recueillir leurs questionnements pour enrichir la suite du projet et arrêter le cahier des charges du projet.

Le cahier des charges a intégré l'obligation poursuivre cette démarche. Depuis d'autres ateliers se sont tenus avec les bailleurs sociaux Logeo Seine Estuaire, Alcéane et Habitat 76 pour évoquer les abords de l'école ; avec l'architecte, la communauté éducative et les agents autour des rangements, du réemploi du mobilier et de la conception de l'aire de jeu oasis.

Récemment un atelier a été mené sur le thème de la mobilité afin d'étudier les moyens de déplacements (marché, vélo, transport en commun, voiture) que pourront utiliser les parents et leurs enfants, ainsi que le personnel de l'école. Il sera restitué en septembre et fera l'objet d'adaptation en fonction des constats. D'autres ateliers sur les choix de couleur ou de type de matériaux, ainsi que pour construire le guide pour un bon usage de l'école se tiendront d'ici la livraison.

## Une école voulue exemplaire

Territoire engagée pour les Transitions écologiques, la Ville de Montivilliers a voulu que la future école soit exemplaire en matière de fonctionnalité et de transition écologique. Le chantier intégrera une dimension d'insertion professionnelle et le bâtiment sera équipé de technologies numériques éducatives, répondant aux besoins actuels et futurs des écoliers montivilliers.

La nouvelle école comportera 4 classes de maternelle, la possibilité d'évoluer pour un intégrer une cinquième classe en lieu et place du patio, ainsi que les espaces nécessaires au bien-être des élèves (salle d'activité, salle de repos, restauration scolaire). Le réemploi du mobilier existant sera privilégié autant que faire se peut pour éviter le gaspillage.

L'objectif de ce projet ambitieux est de faire une école exemplaire répondant aux enjeux environnementaux et climatiques actuels et à venir. Il repose sur trois piliers : l'expérimentation, les transitions écologiques et l'innovation.

Il est conçu pour répondre aux enjeux suivants : sobriété énergétique et lutte contre les îlots de chaleur, désimperméabilisation du sol et restauration d'un sol fertile, végétalisation de la cour et création d'espaces ombragés, préservation de la biodiversité.

Les choix structurels et techniques de construction du bâtiment se sont portés vers des solutions innovantes et éprouvées, mettant en œuvre des produits naturels pérennes suivant des principes favorisant les filières courtes :

- Des matériaux biosourcés, soit une enveloppe de bâtiment composée d'une structure ossature bois avec remplissage paille et finition d'enduit de chaux naturel en partie extérieure, une isolation en toiture par ouate de cellulose, garantissant un confort thermique l'été et l'hiver
- Une production d'énergie par Pompe à chaleur Air Eau
- Une valorisation des apports solaires par de larges baies équipées de stores extérieurs et des persiennes bois
- Une conception de charpente avec verrières permettant d'offrir un éclairage et une ventilation naturels au cœur du bâtiment

L'implantation de l'école sur la parcelle permet un accompagnement végétal sur l'ensemble de sa périphérie avec quatre thèmes principaux : la cour Ouest, appelée la clairière ou cour d'école oasis, le jardin Sud, jardin d'expérimentation et d'observation, Le jardin d'ombre, jardin conçu pour l'« école du dehors », le talus, réserve de biodiversité.

### Les étapes du projet

- 6 janvier 2023 : Avis favorable de Monsieur le Préfet pour une reconstruction de l'école dans le cadre d'une fusion de 2 écoles.
- 16 janvier 2023 : adoption à l'unanimité de la délibération sur le projet de reconstruction en Conseil municipal
- 30 janvier 2023 : présentation du projet en conseil d'école de Jean de la Fontaine
- 6 février 2023 : le conseil municipal acte une nouvelle sectorisation afin de mieux répartir les effectifs scolaires.
- A partir de 2023, ateliers participatifs
- Dernier trimestre 2023 : déconstruction de l'école
- Septembre 2023 à juin 2024 : jury de concours
- Septembre 2024 à juin 2025 : étude de maîtrise d'œuvre

- Juin 2025 à octobre 2025 : marché de Travaux
- Novembre 2025 : début des travaux (Durant l'hiver, le terrain a été éclairci et la végétation entretenue afin de préparer l'emprise du futur bâtiment. Les travaux de terrassement ont débuté en février 2026. La construction de la nouvelle école s'est engagée dès le mois de mars 2026.
- Livraison prévue fin 2027

## **Le plan de financement**

Coût total de l'opération : **6 344 000€ TTC**

Dont :

- Déconstruction de l'ancienne école Jean de la Fontaine : 87 660 € HT
- Etudes (dont maîtrise d'œuvre) : 632 021 € HT
- Travaux de construction : 3 971 400 € HT
- Divers (aléa, mobilier...) : 302 250 € HT

Le projet est financé par la Ville de Montivilliers avec le soutien obtenu :

- Etat - Fonds vert (ingénierie) : 13 200€
- Etat Dotation de solidarité à l'investissement local (DSIL) : 392 254 €
- Département 76 : 604 800 €

Une demande de subvention au titre du Fonds vert, renaturation des villes et villages, est en cours d'examen (montant sollicité 593 041,60 €).

## **Conception :**

- Maître d'œuvre : Atelier Bettinger-Desplanques

## Contact presse :

Edwige CHAPELLE  
Responsable du service Communication  
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36  
[edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr](mailto:edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr)

Benoît BAUDU  
Chargé de Communication  
Tél. 06 26 66 81 12  
[benoit.baudu@ville-montivilliers.fr](mailto:benoit.baudu@ville-montivilliers.fr)